

## LES COLLIN

### NÉGOCIANTS, ARMATEURS D'ATHIS À PARIS, BANVILLE & HONFLEUR

« Une fois n'est pas coutume, je vais vous conter ici, non pas l'histoire d'Athis-Val-de-Rouvre, mais l'histoire étonnante d'une famille Athisienne. J'ai eu le plaisir de collaborer aux travaux d'Eric Saugera, docteur en histoire, spécialiste de la traite négrière. Cet article est le fruit de nos recherches, toujours en cours... »

L'histoire de nos Collin commence par un mariage : celui de Jean Collin avec Marie Collin le 14 février 1763 en l'église d'Athis. Jean Collin et Marie Collin ne sont pas de la même famille : en effet nombreux sont les Collin à Athis, et aux environs, notamment au Village aux Collin et à la Morinée. Nombreux sont aussi les homonymes, puisque quelques années plus tard, en 1785, un autre Jean Collin se marie avec une autre Marie Collin... Notre Jean Collin est propriétaire à la Morinée et marchand de toile. Après la Révolution, il s'investit dans la vie communale puisque du 5 nivôse au 1er ventôse an II, il est présent sur les registres d'état civil comme officier du



conseil général de la commune d'Athis. Jean et Marie Collin ont quatre enfants : Denis-Daniel, né le 8 octobre 1764, à la Morinée, comme les suivants, Marie-Catherine née en 1768, Anne-Jeanne née en 1780 et décédée à l'âge de trois semaines, et Jean-Pierre né le 28 décembre 1782. Denis-Daniel est un phé-



nomène. Il « monte » à Paris très jeune, entre 1782 et 1785 pour se former au commerce tel que François Richard alias Richard-Lenoir le laisse présumer dans ses Mémoires . En 1788, il était déjà établi « dans le haut commerce », en asso-



ciation avec Petit, marchand de drap, rue Tirechape et rue des Bourdonnais, où sont rassemblés les marchands de tissus de toutes sortes depuis le Moyen-Âge. Denis-Daniel a le même âge que François Richard à six mois près, mais il est encore plus précoce que ce dernier. François Richard cite Denis-Daniel Collin à de nombreuses reprises dans ses Mémoires, comme étant un de ses amis intimes, et toujours positivement quand il s'agit d'argent, ainsi en 1789 : « Collin me faisait avoir un bon crédit chez tous les négociants de sa connaissance ». Les débuts de

Richard-Lenoir, ce grand manufacturier d'étoffe, peuvent donner une indication sur ceux de Denis-Daniel Collin dont on ne sait rien, sauf peut-être qu'il avait l'atout de venir d'Athis, dont les fils et tissus étaient particulièrement renommés. À force d'économies et de petites spéculations, Richard parvient à acheter des pièces de basin anglais, qui viennent d'être introduites en fraude. C'est l'amorce d'un commerce qui va d'autant plus prospérer que la période révolutionnaire s'ouvre bientôt. Elle va multiplier les possibilités d'enrichissement rapide : achat de biens nationaux à bas prix, spéculation sur la baisse des assignats, trafic sur les produits étrangers prohibés, etc. Ainsi, en 1793, Denis-Daniel achète la terre et la châtellenie de Banville, Calvados, pour 410 000 francs,



puis, en 1795, cité comme banquier à Paris, il achète le château de Wargemont, Seine-Inférieure. Au début de l'an II, le citoyen Collin, propriétaire de la commune de Banville, vient, en bon républicain, y planter l'arbre de la Fraternité. A l'été 1794, Denis-Daniel installe toute sa petite famille à Banville : son père, sa mère, son petit frère Jean-Pierre (qui a 18 ans de moins que lui), sa tante (veuve du frère de Jean) et ses cousins, sa grand-mère maternelle (qui décède peu d'années après), et deux domestiques venant d'Athis, Anne Guérault et François Gaudin



Jean, qui va alors reprendre son nom de baptême complet, Jean-Baptiste-François Collin, devient conseiller municipal dès 1801, puis maire de Banville de 1808 à 1811. Jean-Baptiste-François s'éteint à Banville en 1817, à l'âge de 80 ans, et Marie-Anne, sa veuve, décède en 1827, à l'âge de 83 ans. Denis-Daniel se marie à Crépon en 1798. Il aura quatre enfants, dont seule une fille, Marie-Delphine, lui survivra. Il poursuit ses affaires à Paris (maison de prêt, administrateur de la loterie nationale, des domaines, des droits réunis, négociant rue St-Marc de 1799 à 1809, négociant banquier associé avec Dapples de 1810 à 1812, filateur de coton et tissage de calicot et basin piqué rue St-Victor de 1810 à 1816, imprimeur en indiennes rue St-Louis-en-l'Île de 1805 à 1836, fabricant de gazes et schals rue des Deux-Portes-S.-Sauveur en 1821 et 1822, fabricant de couvertures rue Chevalier du Guet en 1836), et à Caen (marchand de dentelles et mousselines de 1816 à 1831). En outre il est Maire de Banville de 1830 à son décès le 20 août 1836. Denis-Daniel était donc un véritable homme d'affaires, et dans ce milieu, il a cer-

tainement eu des activités à la limite de l'honnêteté, pour preuve un petit livre écrit par Louis-Henri Delarue, filateur à Elbeuf, dénonçant les agissements frauduleux des banquiers Collin, Dapples et comp. qui l'ont «dépouillé de sa fortune jusques dans l'héritage de [ses] pères» et l'injustice «d'un arrêt de la Cour royale de Paris (30 août 1817) qui a consacré la spoliation». Les pas de Jean-Pierre s'inscrivent dans ceux de son aîné. Il se marie en 1807 à Saint-Pierre-sur-Dives avec la fille d'un tanneur «vivant de son bien». Jean-Pierre n'est pas très riche, Jean-Baptiste-François et Marie-Anne Collin, ses parents, lui versent une pension alimentaire de 1000 livres et hypothèquent pour cela une terre de 35 hectares qu'ils ont à Graye-sur-Mer (au nord de Banville). Jean-Pierre apporte au mariage la somme de 2600 francs provenant du fruit de ses travaux. On ne sait pas exactement en quoi consiste son travail, mais il évolue dans le milieu du textile, comme toute sa famille. En 1810, il est arrêté dans le Jura par les préposés des Douanes, au moment de passer la frontière, venant de l'étranger, avec d'autres individus qui ont pris la fuite, porteur d'un ballot qui contenait «des mousselines dont l'importation est prohibée



dans toute l'étendue du territoire français». En 1821-1822, il est associé de son frère à Paris, comme fabricant de gazes et schals. Jean-Pierre arrive à Honfleur en

1815, peut-être par l'entremise de sabelle-famille. Jean-Pierre est déclaré négociant, commissionnaire et armateur. Il est aussi juge au tribunal de commerce de 1819 à 1822. Il achète un sloop, les Deux-Sœurs, pour faire des liaisons régulières avec Guernessey, transportant vins et passagers tous les 15 jours, jusqu'en 1816. Ces rotations rapportent et permettent d'investir pour des voyages plus ambitieux. Entre 1816 et 1821, six navires, recensés à Honfleur à destination du Sénégal et de la côte d'Afrique, ont Jean-Pierre Collin comme armateur désigné, mais sont financés avec d'autres négociants, notamment son frère Denis-Daniel. Les marchandises embarquées pour ce commerce sont souvent pour moitié des produits textiles. Au total, ces six navires de petit tonnage effectuent 18 expéditions au long cours dont 12 ont rapporté des productions locales africaines (gomme et morphil) et 4 ont trafiqué des Noirs : deux ont pu débarquer la cargaison d'échange à Honfleur, une autre a été prise en flagrant délit, le navire et la cargaison confisqués, et du dernier, qui a conduit ses captifs à La Havane en juillet 1822 après moult péripéties, on ignore la suite. En 1823, Jean-Pierre se retire des affaires et retourne à Saint-Pierre-sur-Dives où il vit de son revenu. En 1843 il possède la moitié du moulin à tan avec son beau-frère jusqu'en 1857. En 1849, avec son épouse dont il n'a pas eu d'enfant, il adopte Marie Zulmie. Et en 1862, il décède âgé de 79 ans, rue de Falaise.



Agnès SAGET